

# Insee Dossier

## Haute-Normandie



N° 8

Octobre 2015

## DIAGNOSTIC ÉCONOMIQUE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA RÉGION DIEPPOISE ET DU PAYS DIEPPOIS-TERROIR DE CAUX

Ce rapport d'étude a été réalisé par Jean-Philippe CARITG,  
Caroline LEVOUIN et Étienne SILVESTRE (INSEE).

## AVANT-PROPOS

La Communauté d'Agglomération Dieppe-Maritime a souhaité s'associer avec l'Insee pour réaliser un diagnostic économique du bassin Dieppois. Cette étude nous donne une vue plus fine du territoire sous l'angle du développement économique et de la « santé » de son tissu productif.

Le pôle dieppois dispose aujourd'hui, outre des projets dans le secteur des énergies, de nombreux atouts pour inverser la tendance caractérisée par la crise économique et la désindustrialisation.

Si le tissu local est dense, le territoire accueille des entreprises de renommée nationale telles Alpine, Nestlé ou encore Toshiba, dans un contexte de relative dépendance aux centres de décision externes, la priorité donnée par les acteurs locaux à la création et à la reprise d'entreprises prend tout son sens, ainsi que le regroupement en grappes et clusters.

Les activités industrielles du territoire étant essentiellement liées à la production, et les activités de conception et de recherche étant moins présentes qu'ailleurs, les efforts actuels visant à mettre en lien les écoles, les laboratoires et les entreprises sur le terrain de l'innovation sont également porteurs.

L'économie de la région dieppoise démontre ainsi chaque jour sa capacité à relever des défis et à préparer l'avenir en s'appuyant sur la dynamique de ses fleurons industriels, sur ses infrastructures notamment portuaires, et sur les talents et les savoir-faire du bassin de vie.

Enfin, si les activités touristiques sont présentes et constituent même une part importante de l'activité, au regard de sites comparables, les atouts du territoire en terme de cadre de vie sont insuffisamment exploités et constituent de sérieuses voies de développement et d'attractivité.



Jean-Jacques BRUMENT

Président de la Communauté d'Agglomération de la Région Dieppoise

## SYNTHÈSE

Le Pays Dieppois – Terroir de Caux abrite 106 000 habitants. La ville de Dieppe (au 4<sup>e</sup> rang des villes haut-normandes) et son agglomération concentrent près de la moitié de la population et structurent fortement le Pays. Depuis plusieurs décennies, le territoire connaît une croissance démographique faible mais continue, croissance qu'on retrouve essentiellement dans la « couronne » périurbaine de l'agglomération.

L'agglomération dieppoise représente, avec ses 24 000 emplois, le cinquième pôle économique de la région. Plus de 48 000 actifs vivent dans le Pays Dieppois. Le taux de chômage sur le Pays est plus élevé que sur les territoires français aux caractéristiques proches, mais il apparaît relativement faible s'il est resitué dans le contexte haut-normand. Du fait du caractère relativement industriel du territoire, les femmes de la région dieppoise sont moins souvent en emploi qu'au plan national mais ne sont pas plus qu'ailleurs touchées par le chômage. Les jeunes sont quant à eux fortement touchés par le chômage, et particulièrement les jeunes hommes au regard d'autres territoires aux caractéristiques comparables.

À l'horizon 2030, sans inflexion des tendances récentes observées sur le territoire, la population active du Pays Dieppois diminuerait alors qu'elle augmenterait encore dans la majorité des territoires. La hausse du taux d'activité, générée notamment par des départs à la retraite plus tardifs, ne compenserait pas les effets du vieillissement démographique et d'un solde migratoire légèrement négatif.

Le Pays Dieppois – Terroir de Caux compte 5 000 établissements et plus de 38 000 emplois. Un salarié sur quatre exerce son métier dans le domaine public. L'économie locale peut en effet s'appuyer sur une sphère publique plus développée que dans les territoires similaires ayant, comme Dieppe, le statut de sous-préfecture de département. Dans le domaine privé, le territoire bénéficie de la présence de quelques « gros employeurs », mais dont le siège social se localise souvent hors du Pays Dieppois, notamment à l'étranger (présence de Nestlé et de Toshiba).

Bien que l'emploi tertiaire domine sur le territoire (le commerce est le premier secteur employeur), l'économie de la région dieppoise conserve une dimension industrielle relativement forte dans un contexte national de désindustrialisation. En effet, près d'un emploi salarié sur quatre relève de l'industrie (notamment avec la présence de la centrale nucléaire de Penly). Au-delà de la production d'électricité, de la fabrication de produits métalliques et de l'industrie alimentaire, le territoire se caractérise par ses activités liées à la pêche, Dieppe étant le premier port de pêche de France pour la coquille Saint-Jacques.

L'activité économique du Pays Dieppois génère 4,4 % de la « richesse dégagée » en Haute-Normandie. La fonction de fabrication est la fonction économique la plus présente sur le Pays. Les fonctions métropolitaines sont plutôt moins représentées qu'ailleurs, notamment la fonction « conception-recherche ».

Plus qu'ailleurs tournée vers les activités « productives », l'économie du Pays se caractérise par une « sphère présenteielle » dans l'ensemble moins développée qu'ailleurs, mais s'appuie aussi sur des activités touristiques très présentes. Une croissance démographique plus soutenue et un renforcement de l'attractivité touristique du Pays Dieppois contribueraient à développer les emplois présentsiels sur le territoire.

La dynamique de création d'entreprises est un peu moins soutenue qu'ailleurs. Sur une longue période, les mouvements d'établissements ont eu un impact plutôt négatif sur l'évolution de l'emploi du Pays Dieppois. Dans les établissements « pérennes », le solde est également négatif, notamment depuis le déclenchement de la crise à l'automne 2008. L'économie locale a certes bien résisté lors des années 2010 et 2011 mais a particulièrement souffert lors des années les plus récentes. La crise économique a comme ailleurs produit ses effets sur le marché du travail, le nombre de demandeurs d'emploi a toutefois moins augmenté que dans beaucoup d'autres territoires. Les offres d'emploi ont d'ailleurs tendance à y être pourvues plus rapidement.

# Sommaire

<b>A. POPULATION ACTIVE ET RENOUVELLEMENT .....</b>	<b>5</b>
Une croissance démographique faible mais continue depuis 1962.....	5
... qui se poursuivrait à un rythme stable jusqu'en 2040.....	5
Les communes hors des centres urbains gagnent des habitants .....	5
Plus de 48 000 actifs sur le Pays Dieppois .....	6
Trois habitants de 15 à 64 ans sur cinq ont un emploi .....	6
Les jeunes plus fortement touchés par le chômage .....	6
Une population active stable jusqu'en 2020 et une baisse de 120 actifs en moyenne par an d'ici 2030 .....	7
Plus de sorties que d'entrées sur le marché du travail.....	8
Plus d'un emploi sur quatre occupé par un actif de 50 ans ou plus .....	8
Plus de sortants que d'entrants sur le territoire pour travailler .....	8
<b>B. STRUCTURE DU TISSU ÉCONOMIQUE LOCAL .....</b>	<b>10</b>
5 000 établissements pour 38 300 emplois sur le Pays Dieppois.....	10
Une part d'emplois publics relativement élevée.....	10
Un territoire dépendant de centres de décision extérieurs .....	10
Dieppe Méca Énergies, Dieppe Navals et Vialog : trois grappes d'entreprises du Pays Dieppois .....	11
Une économie toujours industrielle mais majoritairement tournée vers le tertiaire .....	12
Le commerce, premier secteur employeur .....	12
Production d'électricité, activités maritimes et fabrication de produits métalliques et d'équipements : principales spécificités du Pays Dieppois .....	12
1 250 emplois portuaires à Dieppe.....	12
Le Pays Dieppois génère 4,4 % de la richesse dégagée en Haute-Normandie.....	13
La fabrication, fonction la plus développée sur le Pays Dieppois .....	13
1 600 emplois « stratégiques » sur le Pays Dieppois .....	13
Une sphère présentielle peu développée .....	14
La population, facteur de développement de la sphère présentielle .....	14
Le tourisme génère plus de richesse qu'ailleurs .....	14
L'économie sociale peu développée sur le Pays Dieppois .....	14
<b>C. DYNAMIQUE ET SANTÉ ÉCONOMIQUE .....</b>	<b>15</b>
Une dynamique de création moins soutenue qu'ailleurs .....	15
Le Pays attire plus d'établissements qu'il n'en perd .....	15
Création, cessation, transfert : trois types de mouvements d'établissements qui influent sur l'emploi .....	16
Les créations ne compensent pas les destructions sur le Pays Dieppois .....	16
Une dynamique de l'emploi favorable sur les années 2010 et 2011.....	16
Des secteurs en croissance ... ..	17
... d'autres en recul .....	17
2 300 offres d'emploi en 2014 .....	17
Des offres d'emploi plus rapidement satisfaites .....	18
Le Pays Dieppois résiste mieux que d'autres territoires.....	18
Les seniors fortement touchés par le chômage .....	18
<b>ANNEXES .....</b>	<b>19</b>
TERRITOIRE D'ÉTUDE.....	19
TERRITOIRE DE COMPARAISON (RÉFÉRENTIEL) .....	19
DÉFINITIONS.....	20
SOURCES .....	21



# A. POPULATION ACTIVE ET RENOUVELLEMENT

## Une croissance démographique faible mais continue depuis 1962 ...

Avec 106 000 habitants en 2011, la population du Pays Dieppois accueille 6 % de la population haut-normande. Le territoire a connu un essor continu de sa population depuis 1962, avec un taux de croissance annuelle de 0,3 % (illustration 1). La croissance démographique est essentiellement due aux communes du Pays hors agglomération, la population de l'agglomération ayant stagné entre ces deux périodes. Cette dynamique d'évolution est cependant plus faible que sur le reste de la Haute-Normandie (+ 0,6 % par an entre 1962 et 2011) et que dans la moyenne des territoires du référentiel (+ 0,5 % par an, cf. annexe page 15).

Au jeu des migrations externes, le Pays Dieppois connaît un solde négatif, avec donc plus de sortants que d'entrants sur le territoire en cinq ans (illustration 2). Bien que positive, la dynamique de migrations externes du Pays Dieppois envers les populations de moins de 15 ans et de 25 à 54 ans est plus faible qu'ailleurs. Le territoire attire moins les familles qu'en moyenne sur le référentiel.

## ... qui se poursuivrait à un rythme stable jusqu'en 2040

À l'horizon 2040, dans l'hypothèse d'un prolongement des tendances migratoires et du taux de fécondité, le rythme d'évolution de la population resterait relativement stable (+ 0,1 % par an de 2011 à 2040).

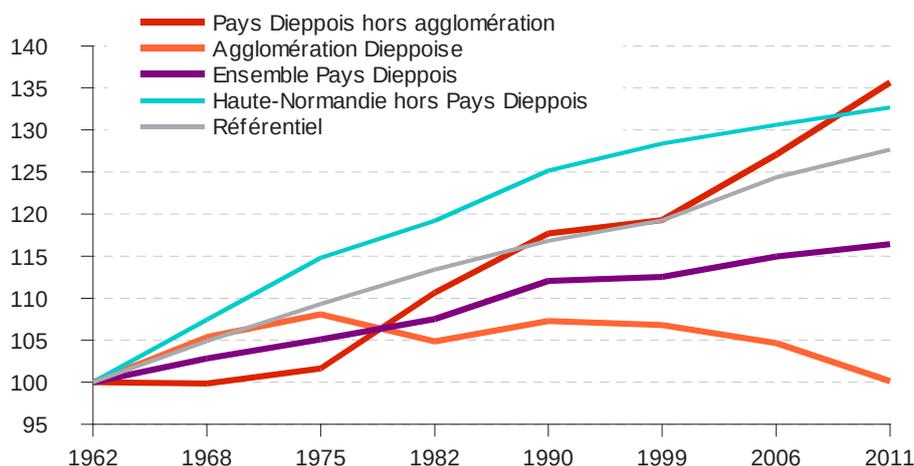
La population de 60 ans ou plus augmenterait de 50 % tandis que celle des moins de 30 ans et des 30 à 59 ans diminuerait (respectivement - 7 % et - 14 %).

## Les communes hors des centres urbains gagnent des habitants

En 2011, l'agglomération concentre 46 % de la population du Pays Dieppois. Elle génère également l'essentiel de la baisse de population du territoire, baisse compensée par le gain des communes hors des centres urbains (phénomène de périurbanisation).

### 1 Une croissance démographique modérée mais régulière sur le Pays dieppois

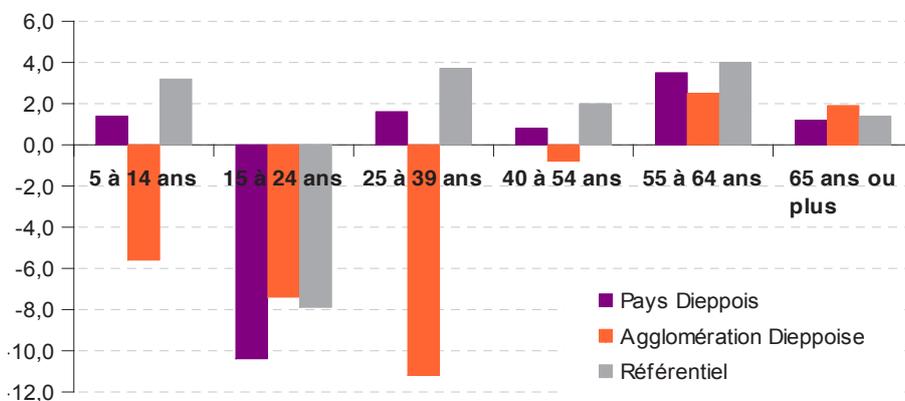
Évolution de la population de 1962 à 2011 (base 100 = 1962)



Source : Insee, recensements de la population de 1962 à 2011

### 2 Plus de sortants que d'entrants sur le territoire en cinq ans

Impact des migrations externes (arrivées - départs) sur cinq ans par classe d'âge



Source : Insee, recensement de la population de 2008

Note : les flux migratoires concernent uniquement les échanges entre la zone d'étude et le reste de la France  
Unité : en % de la population hors migrations

### 4 44 % des actifs du Pays Dieppois vivent dans l'agglomération

Population active en 1990 et 2011

Années	1990	2011
Pays Dieppois hors agglo	21 870	26 950
Agglomération Dieppoise	23 420	21 180
<b>Pays Dieppois</b>	<b>45 290</b>	<b>48 130</b>

Source : Insee, recensements de la population de 1990 et 2011

Parmi les communes ayant connu une hausse significative de population, on retrouve des communes de la zone d'emploi de Rouen, telles Tôtes, Étampuis, Belleville-en-Caux ou encore Saint-Denis-sur-Scie, ainsi que des communes autour de Penly, telles Berneval-le-Grand, Guilmécourt ou Biville-sur-Mer (*illustration 3*).

## Plus de 48 000 actifs sur le Pays Dieppois

La population active du Pays Dieppois augmente moins vite qu'ailleurs. Elle croît de 0,3 % par an entre 1990 et 2011 contre +0,5 % pour le reste de la Haute-Normandie et +0,7 % pour le référentiel (*illustrations 4 et 5*).

## Trois habitants de 15 à 64 ans sur cinq ont un emploi

Le taux d'emploi du Pays Dieppois (62,6 %) est plus faible qu'au niveau national de 1,1 point et de 0,4 point par rapport au référentiel (*illustration 6*).

Hormis pour les moins de 25 ans, le taux d'emploi sur le Pays Dieppois est plus faible qu'au niveau national. C'est particulièrement le cas chez les 55 à 64 ans pour lesquels le différentiel de taux d'emploi atteint 5 points. Comparativement au référentiel, le taux d'emploi sur le Pays Dieppois est plus faible, quel que soit l'âge. Les femmes sont moins souvent en emploi que les hommes (58,3 % contre 67,0%). De plus, le taux d'emploi des femmes du Pays Dieppois est plus faible qu'au niveau national (-1,8 point) et qu'en moyenne sur le référentiel (-0,9 point). Ce plus faible taux d'emploi est en partie dû au caractère industriel du territoire.

34,6 % des jeunes de 15 à 24 ans du Pays Dieppois occupent un emploi. C'est 2,4 points de plus qu'au niveau national. La moitié des jeunes hommes exerce un métier de manœuvre, ouvrier ou technicien d'atelier (contre 41 % au niveau national), et la moitié des jeunes femmes sont employées (comme au niveau national).

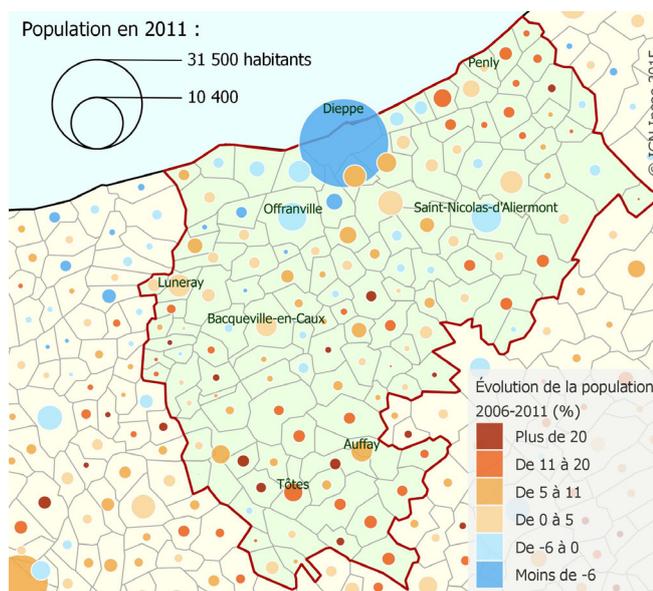
## Les jeunes plus fortement touchés par le chômage

Par rapport au référentiel, le Pays Dieppois est un peu plus fortement touché par le chômage (*illustration 7*). Ce constat s'observe pour les femmes comme pour les hommes.

Néanmoins, dans un contexte régional où le taux de chômage, au sens du recensement, est relativement élevé (13,3 % contre

### 3 Dieppe perd près de 2 500 habitants en cinq ans

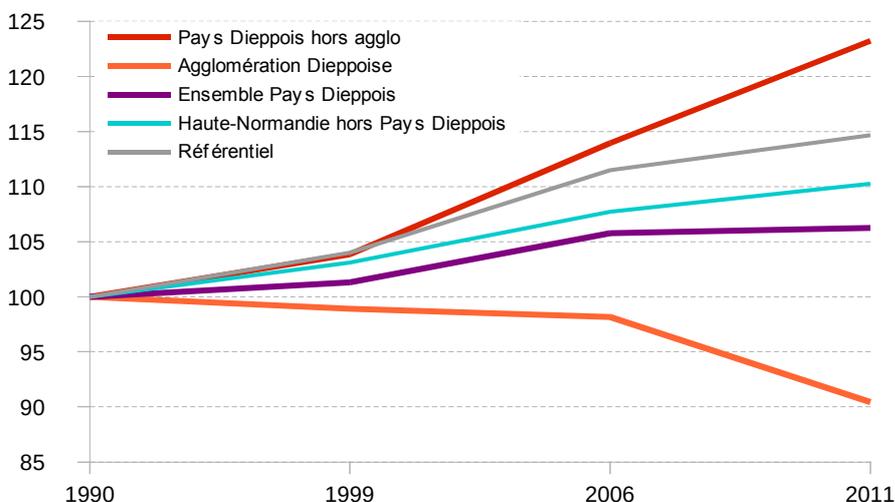
Population des communes du Pays Dieppois en 2011 et évolution 2006-2011



Source : Insee, recensements de la population de 2006 et 2011  
Unités : % et nombre d'habitants

### 5 La population active du Pays Dieppois augmente moins vite qu'ailleurs

Évolution de la population active de 1990 à 2011 (base 100 = 1990)



Source : Insee, recensements de la population de 1990 à 2011

### 7 Les 30 ans ou plus un peu moins touchés par le chômage qu'en moyenne dans le référentiel

Taux de chômage par âge en 2011

Territoires	Pays Dieppois			Référentiel		
	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble
15-24 ans	30,5%	30,2%	30,3%	30,1%	25,8%	27,7%
25-29 ans	18,4%	16,6%	17,4%	17,9%	15,6%	16,7%
30-49 ans	11,0%	8,5%	9,7%	11,3%	8,9%	10,1%
50-54 ans	8,6%	7,2%	7,9%	8,8%	7,2%	8,0%
55-64 ans	10,1%	8,3%	9,2%	9,6%	9,1%	9,3%
<b>Ensemble</b>	<b>13,6%</b>	<b>11,9%</b>	<b>12,7%</b>	<b>13,4%</b>	<b>11,5%</b>	<b>12,4%</b>

Source : Insee, recensement de la population de 2011

12,3 % au niveau national), le Pays Dieppois se démarque avec un taux inférieur de 0,6 point au taux régional.

Trois actifs de 15 à 24 ans sur dix sont au chômage sur le territoire dieppois. Le taux de chômage de ces jeunes est supérieur de 2,6 points à ceux du référentiel.

Les hommes sont particulièrement touchés : le taux de chômage des hommes de 15 à 24 ans du Pays Dieppois est supérieur de 4,4 points à celui des jeunes hommes du référentiel. En effet, les jeunes du Pays Dieppois sont moins souvent en étude que les jeunes du référentiel et se retrouvent donc plus tôt sur le marché du travail.

## Une population active stable jusqu'en 2020 et une baisse de 120 actifs en moyenne par an d'ici 2030

En 2011, 48 130 actifs résident sur le Pays Dieppois. En 2030, ils seraient près de 47 000 (illustration 8), soit une baisse de 3 % (illustration 9), alors qu'elle augmenterait en Haute-Normandie (+0,7 %) et sur le référentiel (+3,4 %) et sur le territoire national (+6,8 %).

Trois facteurs peuvent expliquer cette évolution (illustration 10).

Les deux premiers sont démographiques : l'effet « pyramide » des âges et l'effet des migrations.

L'effet pyramide des âges est lié à la population des personnes en âge de travailler. Sur le Pays Dieppois, cet effet serait négatif, et particulièrement sur la période 2007-2020.

L'effet des migrations résidentielles sur le Pays Dieppois serait négatif. Le nombre de personnes quittant le territoire pour aller vivre ailleurs est supérieur au nombre de personnes s'installant sur la zone, ce qui influe sur la population active.

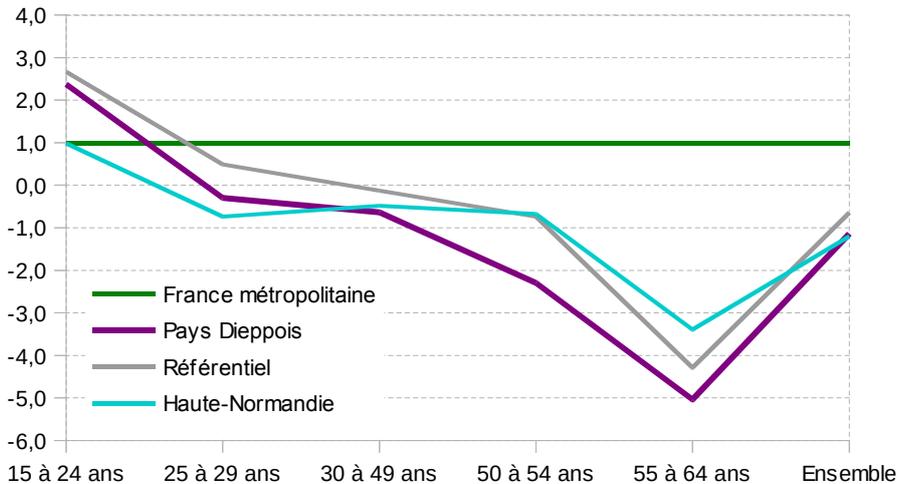
Le troisième effet est l'effet taux d'activité : la population active augmente car les taux d'activité augmentent (les seniors partent de plus en plus tard, les femmes sont plus souvent actives, etc.).

Sur les deux périodes, l'effet positif du taux d'activité ne compense pas les effets démographiques négatifs du Pays Dieppois.

Néanmoins, dans l'hypothèse d'une remontée particulièrement forte des taux d'activité des 60-64 ans, la population active serait quasiment identique en 2030 par rapport à 2011 sur le Pays Dieppois (cf annexe page 19).

## 6 Un taux d'emploi sur le Pays Dieppois plus faible qu'au niveau national

Différentiel des taux d'emploi par rapport à la France métropolitaine selon l'âge en 2011



Source : Insee, recensement de la population de 2011

Unité : point (différence de taux)

Note de lecture : le taux d'emploi des 50 à 54 ans est plus faible sur le Pays Dieppois. La différence entre le taux d'emploi des 50 à 54 ans sur le Pays Dieppois et celui de la France métropolitaine est de -2,3 points tandis qu'elle est de -0,7 point sur la Haute-Normandie et le référentiel.

## 8 46 700 actifs en 2030

Population active en 2011, 2020 et 2030

	Pays Dieppois	Référ.	France métr.
2011	48 130	3 102 550	29 496 460
2020	47 880	3 176 320	30 879 255
2030	46 680	3 207 520	31 490 700

Source : Insee, Omphale, projections de population active 2007-2030

## 12 920 entrées contre 1 150 sorties en moyenne par an sur le marché du travail de 2026 à 2030

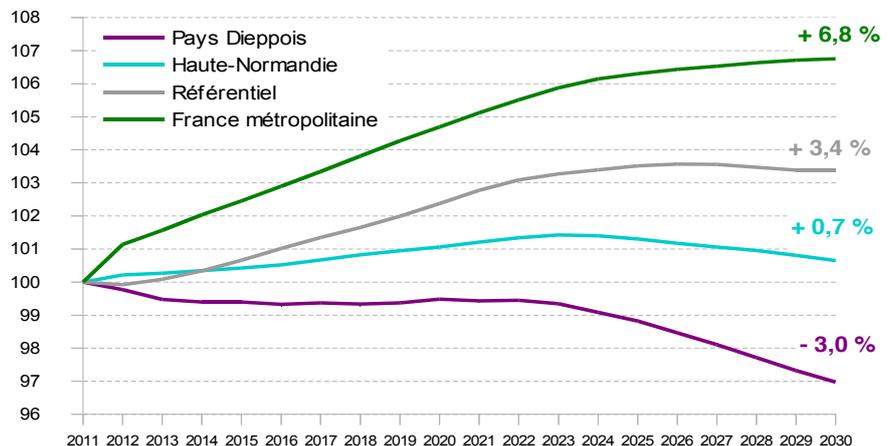
Évolution des entrées et des sorties sur le marché du travail

	Sorties nettes de 55 ans ou plus en moyenne par an	Entrées nettes de 15-24 ans en moyenne par an
2011-2015	930	920
2016-2020	930	940
2021-2025	1 005	925
2026-2030	1 150	920

Source : Insee, Omphale, projections de population active 2007-2030

## 9 La population active du Pays Dieppois baisserait de 3 % d'ici 2030

Évolution de la population active du Pays Dieppois à l'horizon 2030 - Hypothèse tendancielle (base 100 = 2011)



Source : Insee, Omphale, projections de population active 2007-2030

## Plus de sorties que d'entrées sur le marché du travail

Les projections à 2030 concluent au vieillissement de la population active (illustration 11). La part des 50 ans ou plus dans la population active passerait de 25 % en 2011 à 30 % en 2030, tandis que celle des moins de 30 ans passerait de 25 % à 23 %.

Les entrées et les sorties du marché du travail ont une incidence sur les évolutions de la structure par âge de la population active (illustration 12). La population active diminuerait dès lors que les sorties seraient supérieures aux entrées, l'arrivée des jeunes actifs ne compensant pas les départs en retraite.

## Plus d'un emploi sur quatre occupé par un actif de 50 ans ou plus

En 2011, 26,8 % des emplois du Pays Dieppois sont occupés par un actif de 50 ans ou plus (27,1 % pour le référentiel).

Au total, plus de 10 000 emplois sont concernés par la nécessité d'anticiper les départs de fin d'activité pour les 10 à 15 prochaines années (illustration 13).

Les besoins en renouvellement de main-d'œuvre seraient particulièrement importants dans les secteurs du commerce (employés de commerce, commerçants, employés administratifs d'entreprises, etc.), de l'hébergement et de l'action sociale (notamment les personnels des services aux particuliers), et de l'administration publique (agent de service de la fonction publique, etc.).

## Plus de sortants que d'entrants sur le territoire pour travailler

Le Pays Dieppois compte 38 300 emplois (89,4 % de salariés) dont près de la moitié sont occupés par une femme.

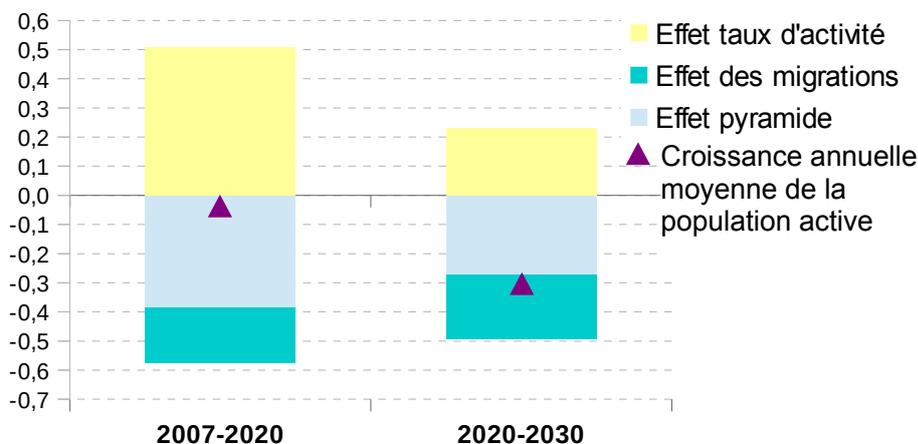
43 % de ces emplois se localisent à Dieppe, 5 % à Offranville et 5 % à Rouxmesnil-Bouteille (illustration 14).

Le territoire compte 91 emplois pour 100 actifs résidents. Des migrations professionnelles s'opèrent donc chaque jour au sein du Pays Dieppois : plus de 6 200 entrent sur le territoire pour venir travailler et plus de 10 000 en sortent (illustration 15).

Les navetteurs entrants occupent 16 % des emplois du Pays Dieppois. Ils parcourent une distance médiane de 33 km pour aller

## 10 La hausse du taux d'activité ne compense pas les effets démographiques

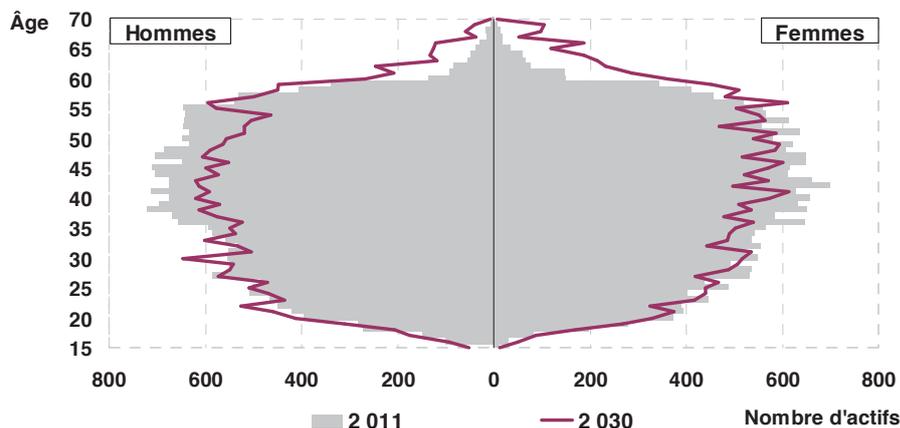
Composantes de l'évolution de la population active du Pays Dieppois - Hypothèse tendancielle



Source : Insee, Omphale, projections de population active 2007-2030

## 11 Une population active vieillissante

Pyramide des âges de la population active du Pays Dieppois en 2011 et 2030



Source : Insee, Omphale, projections de population active 2007-2030 ; recensement 2011

## 13 27 % des emplois sont occupés par une personne de 50 ans ou plus

Emplois occupés par des actifs de 50 ans ou plus selon l'activité en 2011

	Effectifs de 50 ans ou plus	Part dans l'ensemble des effectifs du secteur
<b>Tous secteurs confondus</b>	<b>10 200</b>	<b>26,8%</b>
dont Commerce ; répar. d'automobiles et de motos	1 141	22,0%
Hébergement médico-social et social et action sociale sans héberg.	1 109	31,5%
Administration publique	1 107	34,4%
Enseignement	819	26,9%
Activités pour la santé humaine	698	24,9%
Construction	601	20,8%
Fab. de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	474	24,3%
Agriculture, sylviculture et pêche	462	34,1%
Activités de services administratifs et de soutien	429	24,4%
Transports et entreposage	427	31,0%
Métallurgie et fab. de produits métalliques (hors machines et équipements)	401	27,1%
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	287	28,2%
Fabrication de matériels de transport	249	41,8%
Activités juridiques, comptables, d'architecture, d'ingénierie, ...	230	29,6%
Autres activités de services	214	25,8%
Hébergement et restauration	212	15,9%
Fab. de prod. en caoutchouc/plastique/autres prod. minéraux non métalliques	209	23,4%

Source : Insee, Recensement de la population 2011 exploitation complémentaire lieu de travail. Sélection : effectifs de 50 ans ou plus > 200

# DIAGNOSTIC ÉCONOMIQUE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA RÉGION DIEPPOISE ET DU PAYS DIEPPOIS - TERROIR DE CAUX

travailler, pour un temps de trajet médian de 37 minutes. Il s'agit essentiellement de cadres (27 % des entrants) et de personnes exerçant une profession intermédiaire (20%).

Les navetteurs sortants représentent 24 % des actifs ayant un emploi et résidant sur le Pays Dieppois. Ils parcourent une distance

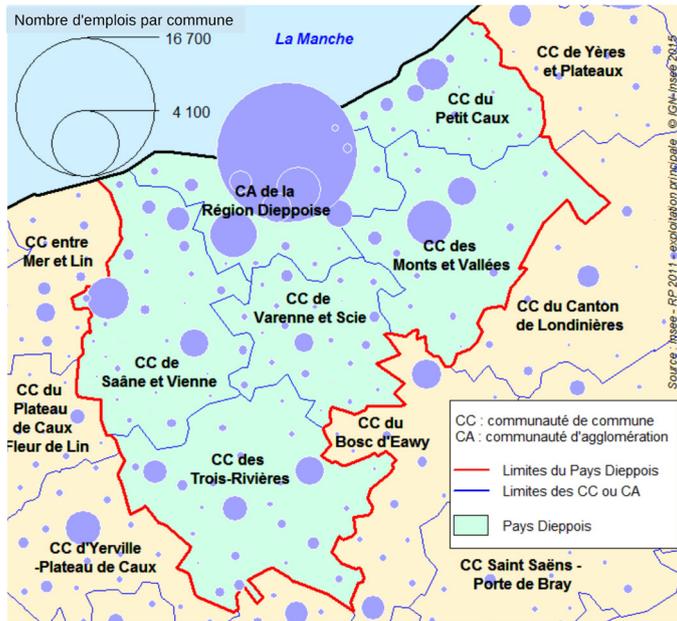
médiane de 41 km pour aller travailler, pour un temps de trajet médian de 39 minutes. Il s'agit essentiellement de cadres (34 % des sortants), de personnes exerçant une profession intermédiaire (28%) ou d'ouvriers (25%). Ils sont majoritairement en contrat à durée indéterminée (82%).

39 % des sortants vont travailler sur la

Métropole Rouen Normandie (majoritairement à Rouen mais aussi Mont-Saint-Aignan, Bois Guillaume, Sotteville-lès-Rouen, etc.), et 9 % dans la communauté de communes Bresle Maritime (Eu, Le Tréport, etc.).

## 14 L'agglomération concentre 62 % des emplois du Pays Dieppois

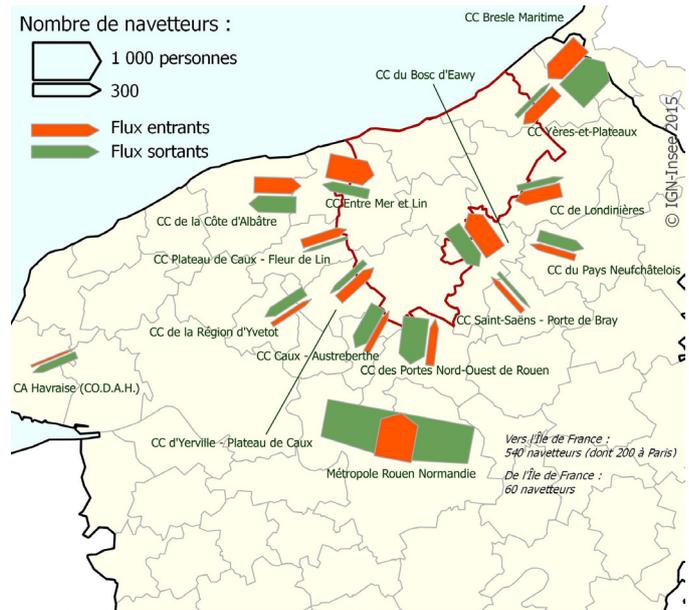
Emplois au lieu de travail du Pays Dieppois en 2011



Source : Insee, recensement de la population 2011

## 15 Plus de 10 000 résidents sortent du Pays Dieppois pour aller travailler

Navettes domicile-travail sur le Pays Dieppois en 2011



Source : Insee, recensement de la population 2011 – Flux supérieur à 100

## B. STRUCTURE DU TISSU ÉCONOMIQUE LOCAL

### 5 000 établissements pour 38 300 emplois sur le Pays Dieppois

Le Pays Dieppois compte 5 000 établissements pour 38 300 emplois (salariés et non salariés).

Des six intercommunalités composant le territoire, la communauté d'agglomération de la région dieppoise concentre plus de la moitié des établissements et des emplois (respectivement 56 % et 62 %).

Quel que soit le territoire concerné, les petits établissements prédominent. Ceux sans salarié sont toujours majoritaires. Cependant, ces micro-établissements sont proportionnellement moins nombreux que dans le référentiel. Ainsi, 61,4 % des établissements n'ont pas de salarié, soit deux points de moins que dans le référentiel. Dans le Pays Dieppois, comme dans le référentiel, les 10 % des plus grands établissements regroupent environ les deux tiers de l'emploi salarié. Néanmoins, les établissements d'au moins 100 salariés génèrent 33 % de l'emploi du Pays Dieppois, soit six points de plus qu'en moyenne dans le référentiel.

Ces différences, liées au tissu industriel du territoire, expliquent en partie la plus grande concentration de l'emploi dans le territoire par rapport au référentiel.

### Une part d'emplois publics relativement élevée

Le quart de l'emploi salarié dépend du domaine public. Le Pays Dieppois compte ainsi 75 emplois publics pour 1 000 habitants, ce qui est dans la moyenne du référentiel (77 ‰) mais supérieur à celle des territoires du référentiel qui ont le statut de sous-préfecture comme Dieppe (64 ‰). Les cinq employeurs publics les plus importants concentrent la moitié des salariés du domaine public, soit un peu

### 16 Les 20 principaux employeurs concentrent 29 % de l'emploi salarié du Pays Dieppois

Les 20 principaux employeurs du Pays Dieppois

Employeurs	Domaine	Sites employeurs	Salariés
Centre Hospitalier Général de Dieppe	Public	Dieppe	1 820
Commune de Dieppe	Public	Dieppe	1 080
EDF	Privé	Penly, Dieppe	850
Davigel	Privé	Martin-Église, Offranville, Beautot	820
Département de Seine-Maritime	Public	Dieppe, Auffay	630
Association de parents d'enfants inadaptés de la région dieppoise	Privé	Dieppe, Martin-Église, Arques, Luneray	440
Auchan	Privé	Dieppe	415
Nestlé	Privé	Rouxmesnil-Bouteilles	375
Renault Alpine	Privé	Dieppe	320
Transmanche	Privé	Dieppe	310
Rexam	Privé	Offranville	275
Defial Normival	Privé	Luneray	275
La Poste	Public	Multi sites	260
Precision Components Industrie	Privé	Saint-Nicolas-d'Aliermont	220
Toshiba	Privé	Martin-Église	215
CPAM	Public	Dieppe	200
Lunor	Privé	Luneray	200
Pain Clément	Privé	Val-de-Saône	180
Plastiques et Tissages de Luneray	Privé	Ambrumesnil	175
Clinique Megival	Privé	Saint-Aubin-sur-Scie	170

Source : Insee, Clap 2012 - hors Défense et hors missions d'intérim

plus de 10 % de l'emploi salarié total (illustration 16). Comme pour la majorité des territoires, le centre hospitalier et la commune de la ville-centre sont les principaux employeurs publics.

Dans le domaine privé, les cinq plus grands employeurs regroupent 12,3 % de l'emploi salarié privé (soit 7,5 % de l'emploi salarié total).

### Un territoire dépendant de centres de décision extérieurs

La majorité des plus gros employeurs privés sont des établissements dont le siège social n'est pas implanté dans le Pays Dieppois.

De ce fait, le taux de dépendance du territoire est élevé. Ainsi, 52,1 % des salariés du Pays Dieppois dépendent d'un centre de décision implanté hors du territoire. Pour l'agglomération, ce taux est encore plus fort (illustration 17). Le Pays Dieppois se place à la 25<sup>e</sup> place des territoires les plus dépendants parmi les 81

territoires qui composent le référentiel.

Ce positionnement s'explique par le tissu économique du territoire et de la région, le taux de dépendance de la Haute-Normandie étant le plus élevé de toutes les régions de France métropolitaine.

L'industrie, les transports, l'entreposage et les secteurs de l'information et de la communication sont les plus dépendants de ces centres de décisions extérieurs (toujours au-delà de 75 %). A contrario, la construction, l'hébergement/restauration et les activités immobilières, davantage liés à l'économie présentielle, sont les secteurs où ce taux est le plus faible : il n'y dépasse jamais les 37 %.

La Haute-Normandie se place au 6<sup>e</sup> rang des 22 régions françaises pour le taux de dépendance à l'étranger (15,9 %). Dans ce contexte, 14 % des emplois salariés du Pays Dieppois dépendent d'un centre de décision étranger.

La dépendance aux centres situés hors de l'Union européenne caractérise le Pays Dieppois. En effet, parmi les effectifs dépendants d'un centre de décision étranger, 62,6 % relèvent d'un siège social installé hors de l'Union Européenne (illustration 17).

Ce constat résulte essentiellement de l'implantation dans le Pays Dieppois de grands établissements aux sièges sociaux situés en Suisse (Nestlé, Davigel appartenant au groupe Nestlé) ou au Japon (Toshiba).

Taux de dépendance

Taux de dépendance	Pays Dieppois	Agglomération
<b>Taux de dépendance</b>	<b>52,1%</b>	<b>58,2%</b>
dont dépendance à la région	26,7%	13,0%
hors région	73,3%	87,0%
<b>Dépendance à l'étranger</b>	<b>14,0%</b>	<b>17,9%</b>
dont en Union Européenne	37,4%	30,3%
hors Union Européenne	62,6%	69,7%

Source : Insee, Clap 2012 - hors Défense et hors missions d'intérim, Lifi 2012  
Unité : taux (%)

## Dieppe Méca Énergies, Dieppe Navals et Vialog : trois grappes d'entreprises du Pays Dieppois

« Constituées et dirigées principalement par des TPE/PME, les grappes d'entreprises ont un fort ancrage territorial et associatif, selon les contextes, des grandes entreprises et des acteurs de la formation, de la recherche et de l'innovation. Elles apportent des services concrets aux entreprises, en particulier pour les aider à asseoir leur stratégie sur leurs marchés et à améliorer leur compétitivité. Elles favorisent les coopérations avec les autres acteurs publics et privés, notamment de la formation, de la gestion de l'emploi et des compétences et de l'innovation. ».

Source : CGET

Un établissement peut appartenir à plusieurs grappes.

### 18 Peu de femmes travaillent dans les établissements des grappes d'entreprises

Caractérisation des emplois des grappes d'entreprises

	DME	Dieppe Navals	Vialog
<b>Etablissements</b>	<b>120</b>	<b>47</b>	<b>20</b>
dont en Seine-Maritime	117	39	16
<b>Salariés au 31/12/12</b>	<b>5 700</b>	<b>1 440</b>	<b>1 350</b>
dont femmes	16,0%	19,8%	22,1%
dont salariés à temps complet	93,6%	92,3%	93,6%
dont en CDI	89,0%	70,5%	81,2%
dont en CDD	5,4%	14,1%	9,4%
Salaire mensuel net moyen par ETP	2 681	2 275	2 130

ETP : équivalent temps plein

Salaires mensuel net moyen par ETP sur le Pays Dieppois :

1 916 €

Salaires mensuel net moyen par ETP sur la région :

2 095 €

Champ : ensemble des postes non annexes au 31 décembre 2012

Source : Insee, DADS

### 19 Une majorité d'ouvriers qualifiés et de professions intermédiaires

Répartition des emplois des grappes d'entreprises par catégories socio-professionnelles

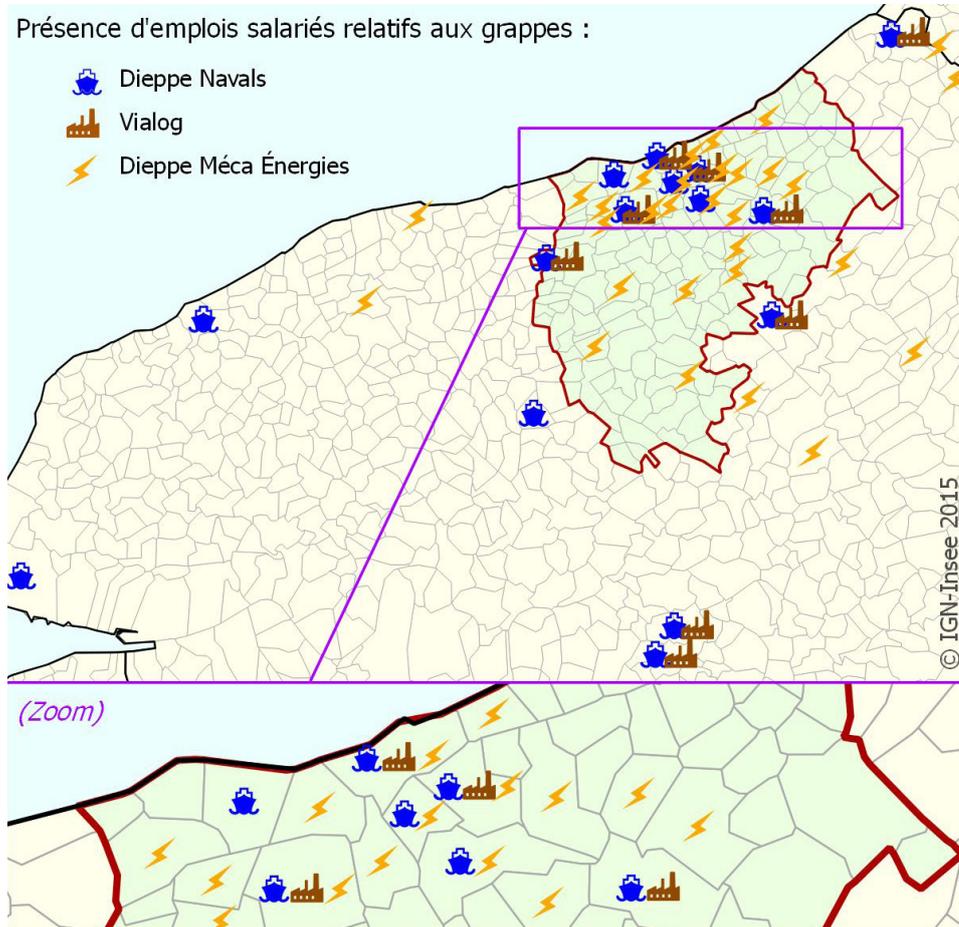
Catégories socio-professionnelles	DME	Dieppe Navals	Vialog
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	0,4%	0,6%	0,3%
Cadres et professions intel. Supérieurs	16,1%	14,0%	11,2%
<b>Professions intermédiaires</b>	<b>36,8%</b>	<b>19,7%</b>	<b>18,3%</b>
Employés	5,3%	13,8%	11,0%
<b>Ouvriers qualifiés</b>	<b>34,1%</b>	<b>43,1%</b>	<b>51,4%</b>
Ouvriers non qualifiés	7,3%	8,8%	7,9%
<b>Ensemble</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>

Champ : ensemble des postes non annexes au 31 décembre 2012

Source : Insee, DADS

### 20 Une implantation essentiellement locale

Localisation des emplois des grappes d'entreprises



Champ : ensemble des postes non annexes au 31 décembre 2012, Source : Insee, DADS

## Une économie toujours industrielle mais majoritairement tournée vers le tertiaire

Une forte présence industrielle caractérise le territoire. L'industrie représente 23,2 % de l'emploi salarié, soit quatre points de plus que le référentiel (*illustration 21*). Cette caractéristique doit beaucoup à la centrale nucléaire implantée sur la commune de Penly, située sur le littoral est du territoire.

Comme n'importe quel territoire, le Pays Dieppois n'échappe pas à la tertiarisation de son économie. Cependant, celle-ci y est moins développée qu'ailleurs. Ainsi, 68,3 % des salariés exercent leurs activités dans le tertiaire contre 71,7 % dans le référentiel.

## Le commerce, premier secteur employeur

À un niveau plus fin d'activités, les dix secteurs les plus pourvoyeurs d'emplois concentrent les trois quarts de l'emploi salarié. Avec 4 800 salariés, soit 15,2 % des emplois, le commerce est le principal vivier du Pays Dieppois (*illustration 22*). Ce n'est pourtant pas une spécificité du territoire. Ainsi, dans le référentiel, le commerce est lui aussi le premier employeur et regroupe 14,8 % des emplois salariés. Deuxième foyer d'emplois, le médico-social (il s'agit souvent d'un hébergement qui peut être médicalisé) offre 3 100 postes de travail, soit environ 10 % des emplois salariés du territoire.

## Production d'électricité, activités maritimes et fabrication de produits métalliques et d'équipements : principales spécificités du Pays Dieppois

La production d'électricité, les activités maritimes, et la fabrication de produits

### 21 Près d'un salarié sur quatre travaille dans l'industrie

Répartition des salariés par secteur d'activité en 2012

Secteurs d'activités	Pays Dieppois	Référentiel
Agriculture	1,4%	2,0%
<b>Pêche</b>	<b>0,4%</b>	<b>0,1%</b>
<b>Commerce</b>	<b>15,2%</b>	<b>14,8%</b>
Construction	6,7%	7,2%
<b>Industrie</b>	<b>23,2%</b>	<b>19,2%</b>
Services hors administration publique	45,1%	46,7%
Administration publique	8,0%	10,2%
<b>Ensemble</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>

Source : Insee, Clap 2012 – postes au lieu de travail hors Défense et hors missions d'intérim

### 22 Le commerce : plus gros pourvoyeurs d'emplois sur le Pays Dieppois

Les dix secteurs d'activités comptant le plus d'emplois sur le Pays Dieppois

Secteurs d'activités	Effectifs salariés	Poids dans l'emploi salarié
Commerce	4 790	15,2%
Hébergement médico-social / act. sociale sans hébgt.	3 070	9,8%
Enseignement	2 625	8,3%
Administration publique	2 525	8,0%
Santé humaine	2 310	7,3%
Construction	2 110	6,7%
Transports et entreposage	1 815	5,8%
Fabrication de denrées alimentaires	1 570	5,0%
Métallurgie et fabrication de produits métalliques	1 435	4,6%
Hébergement et restauration	1 075	3,4%

Source : Insee, Clap 2012 – postes au lieu de travail hors Défense et hors missions d'intérim  
Unités : salariés, %

métalliques et d'équipements sont les principales spécificités du Pays par rapport à la moyenne des territoires du référentiel. Le poids de la production d'électricité dans l'emploi salarié est 5,3 fois plus important dans le Pays Dieppois que dans le référentiel. La présence de la centrale nucléaire de Penly, premier employeur privé du territoire, explique ce fait.

En ce qui concerne la pêche, ce ratio atteint

3,6 et s'explique par l'importance de cette activité au port de Dieppe. Celui-ci est en effet l'un des principaux ports coquilliers de France, spécialisé dans la coquille Saint-Jacques.

La fabrication de produits métalliques et la fabrication d'équipements sont elles aussi, mais à un degré moindre, des activités spécifiques au Pays Dieppois.

La première activité est notamment

### 1 250 emplois portuaires à Dieppe

Le port de Dieppe possède la particularité d'être à la fois un point de passage stratégique pour les échanges avec la Grande-Bretagne favorisant les activités de transport et de commerce, le 1er port de pêche de France pour la coquille Saint-Jacques et un port de plaisance sans contrainte de marée sur la côte d'Albâtre.

Avec 1 250 salariés, le Port de Dieppe est donc un acteur majeur du territoire dieppois.

Le premier secteur employeur est le transport (avec notamment le Transmanche) qui concentre près du tiers de l'emploi portuaire.

À l'échelle de l'agglomération, le Port représente plus d'un emploi sur 20 (hors emplois indirects et induits).

Pour en savoir plus : Insee Haute-Normandie, Aval n°131 - décembre 2012

### 23 32 % des emplois du port sont exercés dans le transport, 22 % dans le commerce et 14 % dans la pêche

Emplois du port de Dieppe

Activités	Effectifs	Nombre d'établissements
Pêche	170	51
Industrie non marine	33	5
Industrie marine	98	8
Commerce	272	19
Transport	401	20
Syndicat Mixte du Port de Dieppe et autres services publics	190	10
Autres	86	18
<b>Ensemble</b>	<b>1 250</b>	<b>131</b>

Source : Insee, Clap 2010, Recensement de la population 2010  
Unité : nombre

# DIAGNOSTIC ÉCONOMIQUE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA RÉGION DIEPPOISE ET DU PAYS DIEPPOIS - TERROIR DE CAUX

représentée par Précision Components Industries à Saint-Nicolas d'Aliermont et Gevelot Extrusion à Offranville. Tous deux travaillent essentiellement pour l'industrie automobile. Toshiba et sa production de toners pour imprimantes laser implantée à Martin-Église représente la seconde.

## Le Pays Dieppois génère 4,4 % de la richesse dégagée en Haute-Normandie

Le Pays Dieppois génère une richesse dégagée de 1,4 milliard d'euros, dont 63,5 % produits par l'agglomération dieppoise. Cela représente 4,4 % de la richesse dégagée en Haute-Normandie (et 2,6 % de celle de Normandie), soit un peu moins que son poids dans l'emploi régional (5,2 % de l'emploi haut-normand et 2,9 % de celui de la Normandie, *illustration 24*).

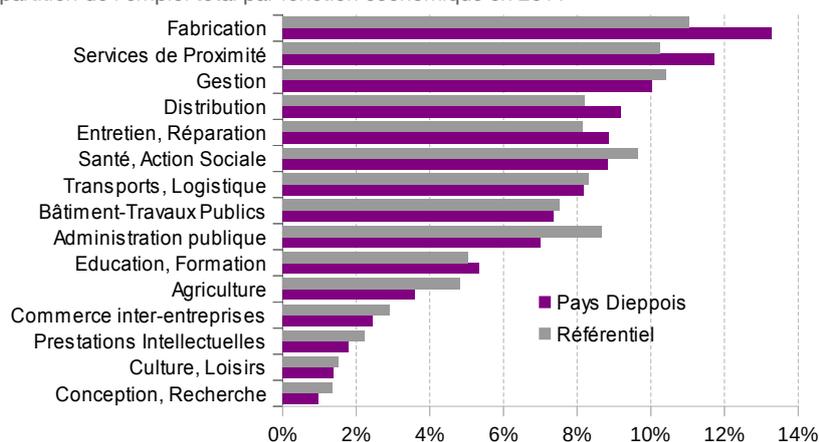
Cette moindre représentativité de la richesse dégagée pour un territoire pourtant industriel résulte de plusieurs effets. Certes, la richesse dégagée par l'industrie pèse nettement plus que son poids relatif en termes d'emplois (33,8 % contre 23,2 %), mais les industries implantées dans le territoire sont rarement celles qui, en volume, génèrent le plus de richesses (telles les industries pétrolières, parapétrolières ou celles de la chimie). D'autre part, le Pays Dieppois, territoire littoral, attire de nombreux touristes. Si ces activités touristiques sont créatrices d'emplois, elles génèrent, structurellement, moins de richesses que d'autres activités.

## La fabrication, fonction la plus développée sur le Pays Dieppois

Parmi les 15 fonctions économiques, la fonction « fabrication » est la plus présente sur le Pays Dieppois avec 13 % de l'emploi total (*illustration 25*). A contrario, la fonction « conception, recherche » est la moins développée, le Pays Dieppois accueillant essentiellement les activités de fabrication du secteur industriel, et non les activités de recherche.

## 25 La fabrication : fonction économique la plus présente sur le Pays Dieppois

Répartition de l'emploi total par fonction économique en 2011



Source : Insee, recensement de la population 2011  
Unité : %

## 26 4,2 % des emplois du Pays Dieppois sont des emplois « stratégiques »

Poids des cadres des fonctions métropolitaines (CFM) dans l'emploi total selon la fonction en 2011

Poids des CFM dans l'emploi total	Pays Dieppois	Référentiel
<b>Ensemble</b>	<b>4,2%</b>	<b>5,0%</b>
Commerce inter-entreprises	0,5%	0,6%
Conception, recherche	0,3%	0,7%
<b>Culture, loisirs</b>	<b>0,7%</b>	<b>0,6%</b>
Gestion	2,1%	2,3%
Prestations intellectuelles	0,6%	0,8%

Source : Insee, recensement de la population 2011

## 1 600 emplois « stratégiques » sur le Pays Dieppois

Sur les 15 fonctions économiques, cinq sont des fonctions métropolitaines. Les postes de cadres de ces cinq fonctions sont considérés comme des emplois « stratégiques ».

Ainsi, 1 600 de ces emplois sont sur le Pays Dieppois. Ils représentent 4,2 % de l'emploi total du territoire, contre 6,2 % en Haute-Normandie et 5,0 % dans le référentiel (*illustration 26*).

Ces emplois stratégiques sont donc relativement peu développés sur le Pays, ce dernier se positionnant au 57<sup>e</sup> rang des 81 territoires du référentiel pour cet indicateur.

Les deux tiers des emplois stratégiques du territoire se localisent dans l'agglomération dieppoise.

Les cadres de la fonction « gestion » représentent 2,1 % de l'emploi total. Bien que cette fonction soit la plus pourvue en emplois « stratégiques », elle n'est pas spécifique au Pays Dieppois.

Seul le poids des emplois stratégiques de la fonction « culture, loisirs » du Pays Dieppois est supérieur à celui du référentiel dans son ensemble. Parmi les 81 territoires composant ce dernier, le Pays Dieppois se place au 23<sup>e</sup> rang. La moitié des cadres de cette fonction sont professeurs d'art (hors établissements scolaires) ou journalistes.

## 24 La Pays Dieppois génère 4,4 % de la richesse dégagée en Haute-Normandie

Richesse dégagée par secteur d'activités

Secteurs	Répartition de la richesse dégagée (RD) du territoire				Part du Pays Dieppois dans la RD régionale
	Pays Dieppois	Agglomération	Haute-Normandie	Référentiel	
Construction	7,4	4,6	7,5	7,3	4,3
Industrie	33,8	25,2	33,7	36,4	4,4
Tertiaire	58,8	70,2	58,8	56,3	4,4
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>4,4</b>

Source : Insee, Clap, Fichier économique enrichi 2012  
Unité : %

## Une sphère présentielle peu développée

La sphère présentielle représente 63,7 % de l'emploi haut-normand. Ainsi, la région se place au 17<sup>e</sup> rang des 22 régions métropolitaines pour le poids de l'emploi présentiel. Ce constat s'observe dans la plupart des régions industrielles, pour lesquelles la sphère productive est plus développée, telles la Champagne-Ardenne, la Franche-Comté ou encore l'Alsace. Dans ce contexte, l'emploi présentiel sur le Pays Dieppois est moins développé qu'ailleurs et rassemble 64,3 % de l'emploi total du territoire, soit 1,4 point de moins qu'en moyenne sur le référentiel.

## La population, facteur de développement de la sphère présentielle

Trois facteurs contribuent au développement de la sphère présentielle.

En premier lieu, l'évolution de la population est l'un des principaux facteurs de développement de la sphère : l'accroissement de population entraîne une augmentation des besoins favorisant la création d'emplois présentiels. Ainsi, parmi les territoires aux caractéristiques proches de celles du Pays Dieppois, ceux ayant connu les plus fortes hausses d'emplois présentiels sont ceux dont la croissance démographique a été la plus forte (illustration 27).

D'autre part, en lien notamment avec le vieillissement de la population, le développement des services à la personne contribue au dynamisme de la sphère présentielle. Les salariés des services à la personne représentent 5,4 % des emplois haut-normands (9<sup>e</sup> rang des 22 régions de France métropolitaines) et, avec 3 440 salariés, 8,6 % de l'emploi salarié de la zone d'emploi de Dieppe. Dans le Pays Dieppois, 9,4 % de la population (et 11,1 % dans l'agglomération) sont âgés de 75 ans ou plus. À l'horizon 2025, cette part passerait à 10,7 % de la population et laisse donc supposer un essor des services à la personne.

## Le tourisme génère plus de richesse qu'ailleurs

Enfin, dans une société où les loisirs prennent de plus en plus de place, les touristes (comme les résidents) contribuent eux aussi, au développement de la sphère présentielle. En moyenne, en France métropolitaine, l'emploi touristique représente 5,8 % de l'emploi présentiel.

En Haute-Normandie, les 15 200 emplois

## 27 L'emploi présentiel augmente plus vite que la population

Population et emploi présentiel en 1999 et 2011

	Pays Dieppois	Agglo	Haute-Normandie	Référentiel
<b>Évolution de la population 1999-2011</b>	3,5%	-6,3%	3,3%	7,0%
<b>Évolution de l'emploi présentiel 1999-2011</b>	16,0%	8,8%	17,1%	19,1%
Emploi présentiel pour 1 000 hab en 2011	232	334	247	251
Emploi présentiel pour 1 000 hab en 1999	207	288	218	226

Source : Insee, recensements de la population 1999 et 2011

## 28 Le tourisme, levier pour le développement de la sphère présentielle

Indicateurs du tourisme en 2011

	Pays Dieppois	Agglo	Haute-Normandie	Référentiel
Nombre d'emplois moyen en 2011	1 150	1 000	15 220	89 480
<b>Poids dans la sphère présentielle</b>	4,6%	6,1%	3,4%	5,2%
Nombre d'emplois en équivalent temps plein	920	810	11 430	71 890
Nombre d'emplois touristiques haute saison	1 540	1 340	19 110	133 280
Nombre d'emplois touristiques basse saison	820	710	10 660	62 720
Amplitude saisonnière	1,9	1,9	1,8	2,1

Source : Insee, Dads 2011 - fichier postes au lieu de travail, ACOSS 2011

touristiques représentent 3,4 % de l'emploi présentiel. La région occupe l'avant-dernier rang des régions métropolitaines pour cet indicateur, juste devant le Nord-Pas-de-Calais.

Le Pays Dieppois, territoire littoral, attire de nombreux touristes. L'emploi touristique représente 4,6 % de l'emploi présentiel (illustration 28). Le renforcement de l'attractivité touristique sur le Pays Dieppois contribuerait au développement de la sphère présentielle, dont les emplois ne sont pas délocalisables.

Au-delà des emplois, le tourisme, comme toute activité économique, génère de la valeur ajoutée. Dans le Pays Dieppois, il procure 6,9 % de la richesse dégagée du territoire. En moyenne sur le référentiel, le tourisme représente 2,9 % de la richesse dégagée, soit quatre points de moins que sur le territoire dieppois.

## L'économie sociale peu développée sur le Pays Dieppois

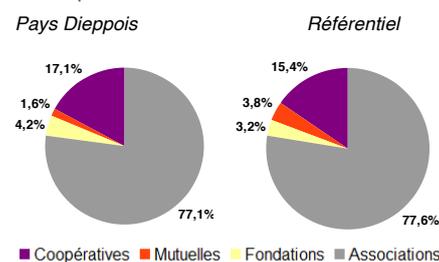
L'économie sociale est peu présente dans le Pays Dieppois, à l'image de la région qui se place au 20<sup>e</sup> rang sur les 22 régions métropolitaines. Elle regroupe 9,2 % de

l'emploi salarié du Pays Dieppois comme de la région, soit un poids nettement inférieur à celui du référentiel (12,4%).

Le Pays Dieppois compte 310 établissements de l'économie sociale pour 2 880 salariés. Comme partout, plus des trois quarts sont employés par des associations. Cependant, le Pays Dieppois se distingue par une plus forte représentativité des coopératives. Ces dernières contribuent pour 17,1 % à l'emploi social contre 15,4 % dans le référentiel (et 12,4 % en Haute-Normandie).

## 29 Plus de trois emplois salariés de l'économie sociale sur quatre dans des associations

Répartition des emplois salariés de l'économie sociale par structure



Source : Insee, Clap 2012 - Postes au lieu de travail hors Défense et hors missions d'intérim

## C. DYNAMIQUE ET SANTÉ ÉCONOMIQUE

### Une dynamique de création moins soutenue qu'ailleurs

Le renouvellement du tissu productif permet d'apprécier la dynamique entrepreneuriale et constitue un reflet de l'attractivité économique d'un territoire. Or, le taux moyen de création du Pays Dieppois entre 2011 et 2014 est plus faible qu'ailleurs : il est inférieur d'un point à celui du référentiel (illustration 30). La structure du tissu économique n'explique pas ce différentiel, observé pour tous les secteurs hormis la construction. Cette moindre dynamique se vérifie pour la période antérieure (2003 à 2005) où le statut d'auto-entreprise n'existait pas. Le taux moyen de création était de 8 % dans le Pays Dieppois contre 9 % en Haute-Normandie et 9,6 % dans le référentiel.

Le secteur de la construction affiche le taux de création le plus dynamique (en particulier dans l'agglomération). C'est le seul secteur pour lequel cette dynamique est supérieure à celle du référentiel. Enfin, bien que le territoire soit toujours industriel, la dynamique de création d'entreprises industrielles est inférieure de 2,3 points à celle du référentiel (illustration 30).

Plus de la moitié des 630 établissements créés en moyenne par an (illustration 30) sont installés dans l'agglomération. Une entreprise créée sur deux est une auto-entreprise mais ce n'est pas une spécificité du Pays. L'auto-entrepreneuriat est nettement plus présent en dehors de l'agglomération qu'en son sein. En effet, la proportion de créations d'auto-entreprises y est supérieure de 10 points à celle constatée dans l'agglomération (56 % contre 46 %). De 2000 à 2014, la dynamique de création du Pays Dieppois est moins soutenue qu'ailleurs, que ce soit avec ou hors auto-entrepreneuriat (illustration 31).

### Le Pays attire plus d'établissements qu'il n'en perd

Entre 2011 et 2014, 172 établissements déjà implantés sur le sol français sont venus s'installer dans le Pays Dieppois et 154 implantés sur le Pays sont partis exercer leurs activités sur un autre territoire. Pour les uns comme pour les autres, il s'agit d'établissements sans salarié dans plus de 80 % des cas. Bien que faibles, les mouvements d'emplois concernant ces transferts sont déficitaires (- 70 emplois). Les établissements sortants emploient 140 salariés.

### 30 Plus de trois créations d'entreprises sur quatre dans le tertiaire

Taux de création d'établissements par secteur d'activités

Secteurs d'activités	Pays Dieppois		Taux de création		
	Créations moyennes 2011 - 2014	Taux de création	Agglomération	Haute-Normandie	Référentiel
<b>Construction</b>	<b>97</b>	<b>15,1%</b>	<b>17,6%</b>	<b>16,1%</b>	<b>14,7%</b>
<b>Industrie</b>	<b>43</b>	<b>8,6%</b>	<b>8,5%</b>	<b>9,3%</b>	<b>10,9%</b>
dont industrie manufacturière	35	8,9%	8,5%	9,6%	9,8%
<b>Tertiaire</b>	<b>491</b>	<b>12,6%</b>	<b>11,4%</b>	<b>13,9%</b>	<b>13,6%</b>
dont commerce	172	13,5%	12,1%	13,9%	13,8%
dont hébergement et restauration	40	9,7%	8,6%	9,9%	11,0%
dont activités scientifiques et techniques	57	15,0%	13,4%	17,5%	17,3%
dont autres activités de services	50	12,1%	11,1%	13,8%	13,3%
<b>Ensemble</b>	<b>631</b>	<b>12,5%</b>	<b>11,7%</b>	<b>13,8%</b>	<b>13,5%</b>

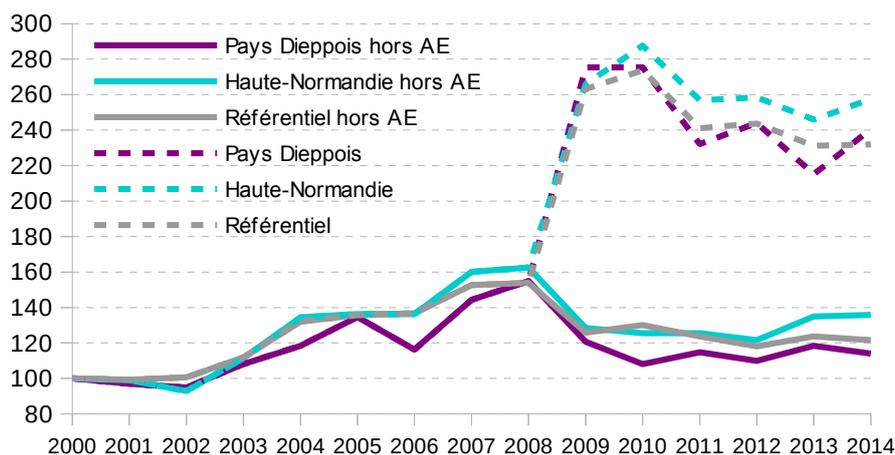
Source : Insee, REE 2011 à 2014 - champ marchand non agricole

Unités : nombre, %

Note de lecture : 491 établissements tertiaires ont été créés en moyenne par an de 2011 à 2014 sur le Pays Dieppois. Le taux de création dans le secteur tertiaire est de 12,6 %, contre 13,9 % en Haute-Normandie et 13,6 % dans le référentiel.

### 31 Une plus faible dynamique de création sur le Pays Dieppois

Évolution du nombre de créations d'établissements de 2000 à 2014 (base 100 = 2000)

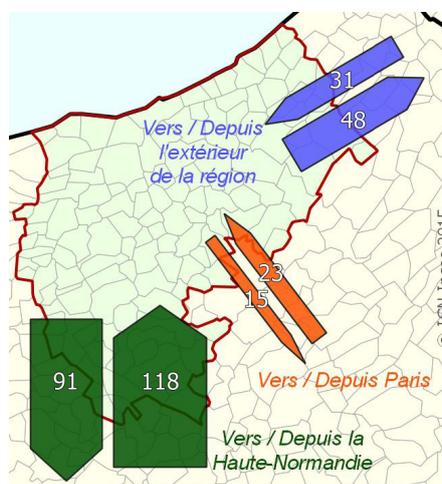


Source : Insee, REE 2000 à 2014

AE : auto-entrepreneurs

### 32 Entre 2011 et 2014, 172 établissements entrants (71 salariés) et 154 sortants (138 salariés)

Transferts d'établissements (hors transferts intra zone) de 2011 à 2014



Source : Insee, REE 2011 à 2014

Note de lecture : de 2011 à 2014, 48 établissements du Pays Dieppois sont partis s'installer dans une autre commune de la région. Dans le même temps, 31 établissements installés en Haute-Normandie hors Pays Dieppois sont venus s'implanter sur une commune du Pays.

L'industrie manufacturière, le transport-entreposage ou le commerce rassemblent 60 % des effectifs transférés.

Les nouveaux employeurs venus sur le territoire apportent 70 emplois dont plus du tiers relève de la construction.

Pour les sortants comme pour les entrants, la majorité des mouvements s'effectue avec un autre territoire de Haute-Normandie (et presque toujours au profit de la Seine-Maritime). Hors Haute-Normandie, l'Île-de-France est la première région de destination des partants. C'est aussi la principale région d'origine des établissements venant s'installer dans le Pays Dieppois (*illustration 32*).

## Création, cessation, transfert : trois types de mouvements d'établissements qui influent sur l'emploi

Le tissu économique d'un territoire n'est pas statique, il se renouvelle sans cesse. Ces mouvements d'établissements influent sur l'emploi.

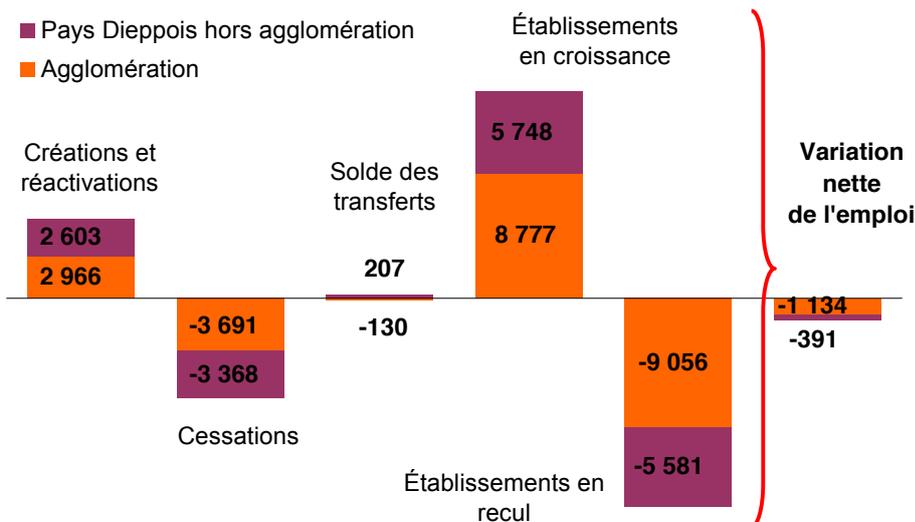
Trois types de mouvements d'établissements existent. Tout d'abord, la création d'entreprise (ou sa réactivation) contribue à la hausse des effectifs. À l'inverse, la cessation d'activité (quelle qu'en soit la raison) d'une entreprise joue en défaveur de l'emploi. Enfin, les transferts d'établissements peuvent apporter, selon l'importance des effectifs concernés, un surcroît ou une diminution du nombre de salariés. Ces transferts sont de trois sortes : les établissements quittant un territoire pour s'installer à l'extérieur de celui-ci ; ceux qui viennent exercer leur activité sur le territoire et qui proviennent d'un autre territoire ; et ceux qui transfèrent leurs activités du territoire vers une autre partie de ce même territoire (transferts intra zone). Les établissements pérennes (ceux qui existaient au début d'une période et qui exercent toujours leur activité à la fin d'une période donnée) ont pu connaître soit une hausse, soit une diminution de leurs effectifs salariés.

## Les créations ne compensent pas les destructions sur le Pays Dieppois

Entre 2003 et 2012, les mouvements d'établissements ont eu un impact défavorable sur l'emploi du Pays Dieppois, et plus particulièrement de l'agglomération. La variation nette de l'emploi est négative (- 1 525 emplois) et les trois quarts de cette baisse se concentrent sur l'agglomération dieppoise (*illustration 33*).

### 33 1 525 emplois de moins sur le Pays Dieppois entre 2003 et 2012

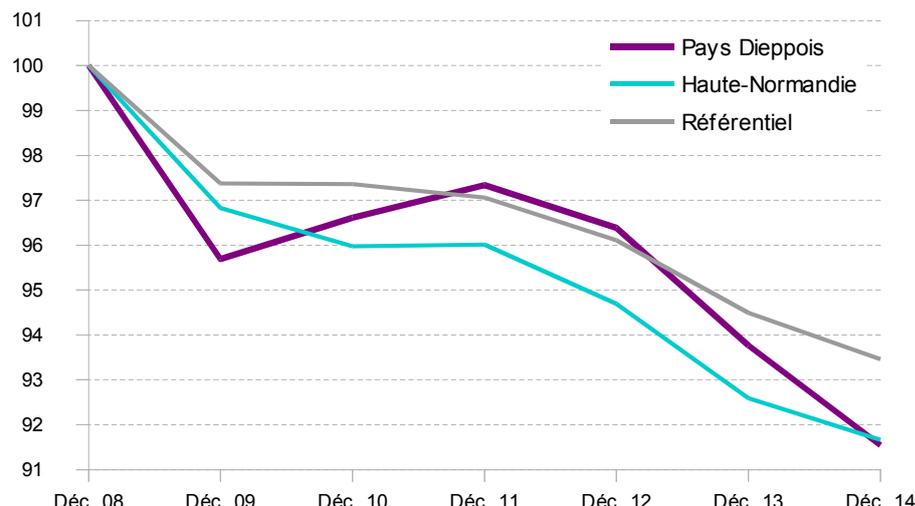
Variation de l'emploi selon le type de mouvements



Source : Insee, Clap de 2003 à 2012 - hors Défense et hors missions d'intérim  
Unité : nombre

### 34 1 620 emplois salariés de moins sur le Pays Dieppois depuis la crise économique et financière de l'automne 2008

Évolution de l'emploi salarié de décembre 2008 à décembre 2014 (base 100 = décembre 2008)



Source : Insee, Epure

Champ : ensemble des secteurs marchands hors agriculture, administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale, activités liées à l'emploi et activités des ménages en tant qu'employeurs.

Les créations d'activités, bien qu'ayant généré au total plus de 5 500 emplois, n'ont pas compensé la perte des emplois liée aux cessations, que ce soit sur l'agglomération (solde négatif de 725 emplois) ou sur le reste du territoire (solde négatif de 765 emplois). Le solde d'emplois généré par les transferts d'établissements est quant à lui positif sur la période 2003-2012 (77 emplois). Enfin, des mouvements d'emplois se sont produits dans les établissements pérennes du Pays Dieppois. D'un côté, ces établissements ont créé 14 525 emplois, d'un autre ils en ont détruit 14 637. Ainsi, le solde de ces mouvements d'emplois au sein des établissements pérennes est légèrement négatif.

## Une dynamique de l'emploi favorable sur les années 2010 et 2011

Sur une période plus récente, l'évolution de l'emploi est également défavorable au Pays Dieppois. Le Pays a été impacté, comme ailleurs, par la crise économique et financière de 2008. Ainsi, entre décembre 2008 et décembre 2014, le Pays Dieppois a perdu 1 620 salariés.

Trois cycles d'évolution de l'emploi se succèdent durant cette période (*illustration 34*). La première période court de décembre 2008 à décembre 2009. Le Pays Dieppois est perdu, sur cette période de crise économique,

825 emplois salariés. Cette baisse, de 4,3 %, est plus forte que sur la Haute-Normandie (- 3,2 %) et le référentiel (- 2,6 %). Sur la deuxième période, de fin 2009 à fin 2011, le Pays Dieppois connaît une croissance de son emploi salarié (+ 315 emplois). Cette dynamique positive (+ 1,7 %) ne se retrouve pas sur les territoires de comparaison, qui connaissent une baisse de leur emploi salarié sur la période (- 0,8 % pour la Haute-Normandie et - 0,3 % pour le référentiel). Enfin, de fin 2011 à fin 2014, l'emploi se contracte fortement. La tendance est nettement plus défavorable sur le Pays Dieppois qu'ailleurs. Ainsi, le Pays perd 1 110 emplois, soit une chute de 6,0 % contre une diminution de 4,5 % en Haute-Normandie et de 3,7 % sur le référentiel.

## Des secteurs en croissance ...

Cinq secteurs connaissent une croissance significative de l'emploi entre 2008 et 2014 (*illustration 35*). Ces secteurs regroupent 19 % de l'emploi du Pays Dieppois en 2014 et ont connu une hausse de 410 emplois salariés sur la période 2008-2014. Le secteur le plus contributeur à la hausse est le commerce de gros (avec Davigel par exemple). Viennent ensuite les activités d'ingénierie (Nuvia Support à Penly), le secteur des déchets et de la récupération (VI Environnement à Val-de-Saône, Veolia Propreté Normandie à Rouxmesnil-Bouteilles, etc.), l'industrie alimentaire (Nor'pain à Val-de-Saône, Saipol à Dieppe, etc.) puis l'entreposage (notamment le syndicat mixte du Port de Dieppe).

## ... d'autres en recul

En revanche, 11 autres secteurs subissent un net recul de l'emploi (*illustration 35*). Ils concentrent 32 % de l'emploi salarié total du Pays Dieppois en 2014 et accumulent une perte de 1 500 emplois entre 2008 et 2014.

En volume, deux secteurs enregistrent la plus forte baisse de l'emploi : la fabrication de produits métalliques qui perd plus d'un quart de ses emplois en six ans (notamment fermeture de Sonas Automotive fin 2008), et l'industrie automobile qui perd près de la moitié de son emploi salarié (fermeture de Lear Offranville fin 2008, de Autoneum France fin 2012, etc.). À eux deux, ces secteurs concentrent 48 % de la perte d'emploi des secteurs en recul.

Dans les autres secteurs, de fortes baisses de l'emploi sont subies dans la fabrication de produits en caoutchouc/plastique, la fabrication de produits minéraux non métalliques, la fabrication de produits

## 35 Les secteurs en recul perdent 1 500 emplois salariés en six ans

Évolution de l'emploi salarié dans les secteurs en croissance et ceux en recul de décembre 2008 à décembre 2014

	Emploi en 2014	Évolution 2008-2014			
		Volume	%		
<b>Secteurs en croissance</b>				<b>+ 410 emplois</b>	
Commerce de gros	1 290	130	11,2%	<b>+ 14,6 %</b>	
Activités d'ingénierie	220	95	76,0%		
Déchets et récupération	260	80	44,4%		
Industries alimentaires	1 260	60	5,0%		
Entreposage et serv aux transports	220	45	25,7%		
<b>Secteurs en forte baisse de l'emploi</b>				<b>- 1 500 emplois</b>	
Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	153	-55	-26,8%	<b>- 20,9 %</b>	
Fabrication de produits en caoutchouc/plastique	681	-60	-8,0%		
Organisations associatives	268	-65	-19,3%		
Hébergement	200	-65	-25,1%		
Services financiers	247	-70	-22,1%		
Transports terrestres et transport par conduites	554	-70	-11,4%		
Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	94	-90	-48,9%		
Construction de bâtiments	69	-105	-60,1%		
Travaux de construction spécialisés	1 725	-200	-10,5%		
Industrie automobile	370	-345	-48,2%		
Fabrication de produits métalliques	1 324	-375	-22,0%		
Autres secteurs	8 580	-530	-5,8%		<b>- 530 emplois</b>
<b>Ensemble</b>	<b>17 510</b>	<b>-1 620</b>	<b>-8,5%</b>		<b>- 1 620 emplois</b> <b>- 8,5 %</b>

Source : Insee, *Epure - Champ* : ensemble des secteurs marchands hors agriculture, administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale, activités liées à l'emploi et activités des ménages en tant qu'employeurs.

Secteurs en croissance : secteurs ayant connu une hausse de l'emploi entre 2008 et 2014 d'au moins 40 emplois.

Secteurs en forte baisse : secteurs ayant connu une baisse de l'emploi significative en valeur absolue (plus de 50 emplois) et en valeur relative (baisse d'au moins 8 %).

## 36 Plus d'une offre d'emploi enregistrée sur quatre dans le commerce

Répartition des offres d'emplois enregistrées en 2014 selon la famille de métiers

Famille de métiers	OEE sur le Pays Dieppois	Répartition des OEE		
		Pays Dieppois	Référ.	Haute-Normandie
<b>Commerce, vente et grande distribution</b>	<b>604</b>	<b>26,2%</b>	<b>14,9%</b>	<b>16,1%</b>
Services à la personne et à la collectivité	326	14,1%	13,8%	17,2%
Hôtellerie-restauration, tourisme, loisirs et animation	324	14,0%	14,9%	11,1%
<b>Industrie (production)</b>	<b>264</b>	<b>11,4%</b>	<b>9,6%</b>	<b>9,4%</b>
<b>Construction, bâtiment et travaux publics</b>	<b>207</b>	<b>9,0%</b>	<b>7,6%</b>	<b>7,9%</b>
Support à l'entreprise	129	5,6%	6,6%	8,3%
Installation et maintenance	126	5,5%	5,6%	6,2%
Industrie (études et supports techniques)	70	3,0%	2,3%	4,4%
Logistique	64	2,8%	5,4%	5,0%
Agriculture, pêche, espaces naturels, espaces verts, soins aux animaux	54	2,3%	9,8%	2,7%
Transport terrestre	54	2,3%	3,7%	3,5%
Santé	47	2,0%	4,0%	3,7%
Communication, média et multimédia	12	0,5%	0,7%	0,8%
Banque, assurance, immobilier	9	0,4%	0,8%	3,3%
Arts et façonnage d'ouvrages d'art	8	0,3%	0,2%	0,2%
Transport maritime et fluvial et activités portuaires	5	0,2%	0,0%	0,1%
Spectacle	4	0,2%	0,2%	0,2%
Transport aérien et activités aéroportuaires	-	0,0%	0,0%	0,0%
<b>Ensemble</b>	<b>2 307</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>

Source : DARES

électroniques, ou encore dans certaines activités des organisations associatives.

Enfin, des secteurs sont relativement « stables » (ni destructeurs, ni créateurs). Ils contribuent néanmoins, avec une perte globale de plus de 500 emplois, à la baisse de l'emploi sur le Pays Dieppois.

## 2 300 offres d'emploi en 2014

La santé économique d'un territoire s'analyse également au travers du marché du travail, c'est-à-dire aux offres d'emploi enregistrées (OEE) et aux éventuelles tensions sur le marché.

En 2014, 2 300 offres d'emploi ont été enregistrées sur le Pays Dieppois (*illustration 36*), soit 4,0 % des offres haut-normandes (pour rappel, le Pays Dieppois concentre 5,2 % de l'emploi haut-normand). Les trois quarts de ces offres étaient à pourvoir sur l'agglomération. La dynamique d'offres du Pays Dieppois est relativement faible comparativement aux autres territoires. En effet, le Pays compte 48 OEE pour 1 000 actifs tandis que la Haute-Normandie en compte 66 et le référentiel 77.

Trois familles de métiers sont plus présentes parmi les OEE par rapport au référentiel : le commerce (essentiellement mise en rayon libre-service), l'industrie (conduite d'équipement, soudage manuel, etc.) et la construction (maçonnerie, préparation du gros œuvre, électricité, etc.).

Deux offres d'emploi sur cinq sont des offres durables (de plus de six mois), tout comme sur le référentiel.

## Des offres d'emploi plus rapidement satisfaites

Malgré le nombre de personnes à la recherche d'un emploi, certaines offres d'emploi ont des difficultés à être pourvues. Un indicateur de « tension » est la durée de diffusion de l'offre avant qu'elle ne soit satisfaite ou annulée. Ainsi, 6,8 % des offres enregistrées entre 2012 et 2014 ont plus de 30 jours (*illustration 37*). La tension est relativement faible par rapport à l'ensemble de la région (8,6 %). De plus, la part des offres satisfaites parmi les offres sorties est supérieure sur le Pays Dieppois (85,9 % contre 84,3 % sur la région).

## Le Pays Dieppois résiste mieux que d'autres territoires

Depuis 2008, et le début de la crise économique, quelle que soit l'entité géographique considérée, le nombre de demandeurs d'emploi augmente de façon ininterrompue. Situé dans une région où le taux de chômage est structurellement supérieur à la moyenne nationale, le Pays Dieppois résiste plutôt mieux que d'autres territoires (*illustration 38*).

Au 31 décembre 2014, le Pays Dieppois comptait 5 600 demandeurs d'emplois de catégorie A (ceux tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi et n'ayant exercé aucune activité), soit une augmentation de 56 % par rapport au 31 décembre 2007. Cette hausse est toutefois nettement inférieure à celle enregistrée dans le référentiel (+ 77 %) ou en Haute-Normandie (+ 71 %).

## 37 Une plus forte tension dans certains métiers des services et de l'industrie

Répartition des offres d'emplois enregistrées en 2014 selon la famille de métiers

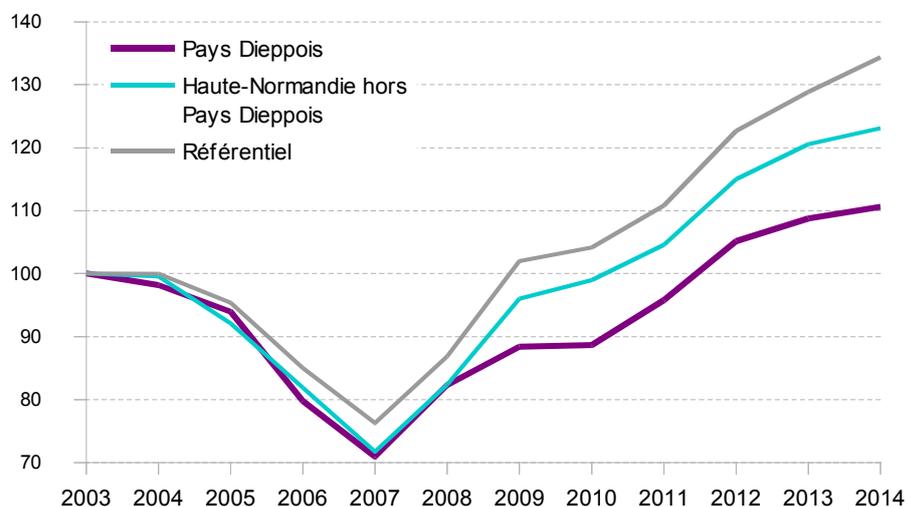
	OEE de 2012 à 2014	Part des OEE de plus de 30 jours
<b>Ensemble des métiers (ROME)</b>	<b>8 590</b>	<b>6,8%</b>
dont <b>Assistance auprès d'adultes</b>	<b>305</b>	<b>13,4%</b>
Personnel polyvalent en restauration	180	12,2%
<b>Conduite d'équipement de production alimentaire</b>	<b>162</b>	<b>57,4%</b>
Magasinage et préparation de commandes	128	14,8%
Animation de loisirs auprès d'enfants ou d'adolescents	125	8,8%
Sécurité et surveillance privées	116	8,6%
Relation commerciale auprès de particuliers	90	15,6%
Mécanique automobile et entretien de véhicules	87	8,0%
Assistanat commercial	73	12,3%
Opérations manuelles d'assemblage, tri ou emballage	73	8,2%
Manutention manuelle de charges	71	8,5%
<b>Intervention en milieux et produits nocifs</b>	<b>70</b>	<b>61,4%</b>
Peinture en bâtiment	67	9,0%
Installation et maintenance d'équipements industriels et d'exploitation	65	7,7%
Intervention socioéducative	55	16,4%

Source : DARES 2012 à 2014

Sélection des métiers considérés en tension : OEE > 50 et part des OEE de plus de 30 jours > 6,8 %

## 38 Une forte hausse de la demande d'emploi depuis 2008 mais moins qu'ailleurs

Évolution de la demande d'emploi de fin de mois (catégorie A) de 2003 à 2014 (base 100 = 2003)



Source : DARES

## Les seniors fortement touchés par le chômage

Les plus touchés par le chômage sont les seniors. Depuis 2007, leur nombre a été multiplié par 2,4. À partir de 2013, les seniors du Pays Dieppois inscrits à Pôle emploi sont devenus plus nombreux que les inscrits de moins de 25 ans. Cette tendance se vérifie en France.

Les périodes de chômage s'allongent ; le

nombre de chômeurs de longue durée a été multiplié par 2,2 sur cette même période.

Les jeunes sont également touchés par le chômage mais la hausse de la demande d'emploi est moins forte. Jusqu'en 2012, ils n'échappent pas à la hausse générale. Depuis, les mesures politiques en faveur de l'emploi, sans inverser la tendance, ont permis dans le Pays Dieppois, comme ailleurs, de stabiliser le nombre des jeunes inscrits.



## Définitions

- **Auto-entrepreneur** : le régime de l'auto-entrepreneur s'applique depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009 aux entreprises individuelles exerçant une activité commerciale, artisanale ou libérale (à l'exception de certaines activités) et relevant du régime fiscal de la micro-entreprise. Il offre des formalités de création d'entreprises allégées ainsi qu'un mode de calcul et de paiement simplifié des cotisations sociales et de l'impôt sur le revenu.
- **Demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM)** : ce sont les personnes inscrites à Pôle Emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois. Les DEFM de catégorie A sont sans emploi et tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi.
- **Économie sociale** : le périmètre de l'économie sociale a été établi en lien avec le réseau des chambres régionales de l'économie sociale et solidaire (Cress). Il est constitué des coopératives, mutuelles, associations et fondations repérées par leur statut juridique. En sont exclus les administrations publiques, organisations patronales et consulaires, syndicats de salariés, et les organisations politiques ou religieuses. Définie ainsi, l'économie sociale perd le terme « solidaire » car elle ne comprend pas les entreprises d'insertion ni celles du commerce équitable que le système statistique ne sait pas identifier.
- **Fonctions économiques et cadres des fonctions métropolitaines** : l'analyse fonctionnelle des emplois est une approche complémentaire aux secteurs d'activités et correspond à un regroupement de professions. Les professions sont réparties en quinze fonctions : agriculture, éducation-formation, administration publique, bâtiment-travaux publics, transports-logistique, santé-action sociale, entretien-réparation, distribution, services de proximité, fabrication, conception-recherche, culture-loisirs, prestations intellectuelles, commerce inter-entreprises, gestion. Les cinq dernières fonctions sont plus spécifiquement localisées dans les grandes aires urbaines : ce sont les fonctions métropolitaines. Le concept de « cadres des fonctions métropolitaines » (CFM) vise à offrir une notion proche des emplois « stratégiques », en assurant la cohérence avec les fonctions. Ces emplois « stratégiques » sont définis comme les cadres et les chefs d'entreprises de 10 salariés ou plus des 5 fonctions métropolitaines.
- **Grappe d'entreprises** : « Constituées et dirigées principalement par des entreprises de petite taille ou taille moyenne, les grappes d'entreprises ont un fort ancrage territorial et associent, selon les contextes, des grandes entreprises et des acteurs de la formation, de la recherche et de l'innovation. Elles apportent des services concrets aux entreprises, en particulier pour les aider à asseoir leur stratégie sur leurs marchés et à améliorer leur compétitivité. Elles favorisent les coopérations avec les autres acteurs publics et privés, notamment de la formation, de la gestion de l'emploi et des compétences et de l'innovation. ». *Source : DATAR* On élargit souvent le périmètre des grappes d'entreprises à l'ensemble des regroupements d'entreprises tels les clusters.
- **Population active** : elle regroupe la population active occupée (appelée aussi « population active ayant un emploi ») et les chômeurs.
- **Richesse dégagée** : la notion de richesse dégagée correspond à une ventilation entre établissements d'une même entreprise de la valeur ajoutée créée par l'entreprise. Elle permet de quantifier le poids local de l'activité économique.
- **ROME** : Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois utilisé par Pôle emploi pour coder les demandes et offres d'emploi.
- **Sphère présentielle** : la partition de l'économie en deux sphères, présentielle et productive, permet de mieux comprendre les logiques de spatialisation des activités et de mettre en évidence le degré d'ouverture des systèmes productifs locaux.  
  
Les activités présentielles sont les activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes. Par différence, les activités non-présentielles produisent des biens majoritairement consommés hors de la zone et des activités de services tournées principalement vers les entreprises de cette sphère.
- **Taux d'activité** : rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs) et l'ensemble de la population correspondante.
- **Taux de chômage** (au sens du recensement) : pourcentage de chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs).
- **Taux de création d'établissements** : rapport du nombre de créations d'établissements d'une année au stock d'établissements au 1<sup>er</sup> janvier de cette même année.
- **Taux de dépendance** : part de l'emploi salarié des établissements du territoire dépendant de centres de décision extérieurs au territoire dans l'emploi salarié total du territoire.
- **Taux d'emploi** : le taux d'emploi d'une classe d'individus est calculé en rapportant le nombre d'individus de la classe ayant un emploi au nombre total d'individus dans la classe.
- **Zone d'emploi** : espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts.

## Sources

- **Connaissance locale de l'appareil productif (Clap)** : ce dispositif est conçu pour fournir des statistiques sur le tissu économique local. Il produit des statistiques localisées au lieu de travail jusqu'au niveau communal (voire infra-communal), sur l'emploi salarié et les rémunérations pour les différentes activités des secteurs marchand et non marchand hors emplois de la Défense et emplois domestiques.
- **DARES** : ce service statistique ministériel fournit le fichier des demandeurs d'emploi de Pôle emploi, pour connaître les demandeurs d'emploi en fin de mois, ainsi que celui des offres d'emploi.
- **Déclarations annuelles de données sociales (DADS)** : il s'agit d'une formalité déclarative que doit accomplir toute entreprise employant des salariés. Elles permettent de connaître le nombre de contrats salariés jour par jour, ainsi que les salaires. Les DADS couvrent l'ensemble des salariés à l'exception des agents de l'État, des services domestiques et des activités extraterritoriales.
- **Enquête sur les liaisons financières entre sociétés (Lif)** : cette enquête annuelle vise à identifier les groupes de sociétés opérant en France et à déterminer leur contour. Elle est la pièce maîtresse d'un dispositif consacré à la connaissance statistique des groupes d'entreprises.
- **Epure** : données sur l'emploi salarié. Il s'agit de données trimestrielles. Cette source est disponible à partir de juin 2008. Le champ englobe l'ensemble des secteurs marchands hors agriculture, administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale, activités liées à l'emploi et activités des ménages en tant qu'employeurs.
- **Fichier Économique Enrichi (FEE)** : il est construit annuellement à partir du fichier Clap de niveau établissement et du Fichier Approché des Résultats d'Esane, qui est un fichier de niveau entreprise reprenant l'essentiel de leur comptabilité (compte de résultat et bilan). L'objectif du FEE est de proposer une nouvelle vision de l'appareil productif des territoires en décrivant la population des établissements à partir des données comptables propres à leurs entreprises.
- **Recensement de la population** : cette source permet de fournir des statistiques sur les caractéristiques de la population : sexe, âge, professions exercées, conditions de logement, modes de transport, déplacements domicile travail ou domicile-études, etc. Dans l'étude, les données utilisées portent principalement sur l'année 2011.
- **Répertoires des entreprises et des établissements (REE)** : il donne des informations sur les établissements (créations, transferts, nombre de salariés, etc.).

## Le modèle Omphale

Le modèle Omphale permet de réaliser des projections démographiques à moyen/long terme sur tout territoire supracommunal de plus de 50 000 habitants. Ces projections peuvent porter sur la population, le nombre d'actifs ou le nombre de ménages.

Le scénario utilisé dans l'étude est le scénario démographique tendanciel :

- les quotients de fécondité par âge sont maintenus au niveau observé en 2007 ;
- la mortalité baisse au même rythme qu'en France métropolitaine ;
- les quotients migratoires calculés entre 2000 et 2008 sont maintenus constants sur toute la période de projection.

Les projections de population active s'appuient sur les projections de population et des projections des comportements d'activité.





# Insee Dossier

Le Pays Dieppois - Terroir de Caux, composé de cinq Communautés de Communes et de la Communauté d'Agglomération de la Région Dieppoise, abrite 106 000 habitants en 2011. Plus de 48 000 actifs résident sur le territoire. À l'horizon 2030, la population active du Pays Dieppois diminuerait alors qu'elle augmenterait encore dans la majorité des territoires. La hausse du taux d'activité, générée notamment par des départs à la retraite plus tardifs, ne compenserait pas les effets du vieillissement démographique et d'un solde migratoire légèrement négatif.

Le Pays Dieppois compte 5 000 établissements pour 38 300 emplois. Le territoire bénéficie de la présence de quelques « gros employeurs », mais dont le siège social se localise souvent hors du Pays Dieppois, notamment à l'étranger (présence de Nestlé et de Toshiba). Bien que l'emploi tertiaire domine sur le territoire, l'économie de la région dieppoise conserve une dimension industrielle relativement forte. Plus qu'ailleurs tournée vers les activités « productives », l'économie du Pays se caractérise par une « sphère présentielle » dans l'ensemble moins développée qu'ailleurs, mais s'appuie aussi sur des activités touristiques très présentes. Une croissance démographique plus soutenue et un renforcement de l'attractivité touristique du Pays Dieppois contribueraient à développer les emplois présentiels sur le territoire.

Sur une longue période, les mouvements d'établissements ont eu un impact plutôt négatif sur l'évolution de l'emploi du Pays Dieppois, notamment depuis le déclenchement de la crise à l'automne 2008. L'économie locale a certes bien résisté lors des années 2010 et 2011 mais a particulièrement souffert lors des années les plus récentes.

Insee Dossier n°8  
Octobre 2015



Insee mobile

#### Insee Haute-Normandie

8, Quai de la Bourse  
CS 21410  
76037 Rouen Cedex 1

#### Directeur de la publication :

Jean-Christophe Fanouillet

#### Rédacteur en chef :

Maryse Cadalanu

#### Crédits photos :

© Agglomération de la région dieppoise et du Pays dieppois - Terroir de Caux

Impression : IROPA

ISSN : 2416-8130 (en ligne)  
ISSN : 2418-3717 (imprimé)

© Insee 2015